



# LUNA

Dans son objectif, les deux femmes qui lui ont donné la vie. Mais une seule maman! Pour Luna, tout est clair. Sandra, sa mère, ne pouvait pas avoir d'enfants, alors son amie Nathalie lui a « prêté son ventre ». La petite fille a été conçue par insémination artificielle avec les cellules reproductrices de ses deux parents. En France, la loi l'interdit. Une méthode pourtant légale dans plus de vingt pays dont certains Etats des Etats-Unis, l'Angleterre et l'Iran, tolérée dans beaucoup d'autres. En Belgique, Nathalie a dû abandonner ses droits sur le bébé et Sandra adopter son propre enfant. Autant d'épreuves oubliées face au sourire de Luna.

## LE MERVEILLEUX CADEAU DE NATHALIE À SANDRA



# GPA

EN 2008, MATCH AVAIT SUIVI LA GROSSESSE D'UNE MÈRE  
PORTEUSE BELGE. DIX ANS PLUS TARD, NOUS L'AVONS RETROUVÉE  
AVEC LA FAMILLE QU'ELLE A RENDUE HEUREUSE

*Dimanche 18 mars, chez Nathalie (à dr.), 43 ans, près de Bruxelles, à Schepdaal, avec Sandra, 48 ans, et sa fille Luna, bientôt 9 ans.*

PHOTOS **PHILIPPE PETIT**







De haut en bas :  
première  
échographie pour  
Nathalie en  
décembre 2008.  
Sandra se souvient :  
« Quand j'ai entendu  
ce cœur qui battait,  
je me suis dit "ça y  
est, on y est."  
La blonde Luna  
à 2 mois, puis à  
2 ans, avec la brune  
Nathalie, qu'elle  
appelle aujourd'hui  
« ma Nanou ».





UN VRAI DON DE SOI.  
POUR NATHALIE, IL N'A JAMAIS  
ÉTÉ QUESTION D'ARGENT.  
UN BÉBÉ N'A PAS DE PRIX

*A l'hôpital Brugmann de Bruxelles, le 29 juin 2009.  
Nathalie (à g.) vient de donner naissance à Luna, la fille de Sandra et  
Tanguy (à dr.). Jade, 3 ans, a désormais une petite sœur.*



« L'envie de vivre une aventure humaine exceptionnelle », c'est ce qui a motivé Nathalie. A l'époque, elle est déjà mère de deux enfants, n'aime pas particulièrement être enceinte, mais son amitié pour Sandra la décide à lui proposer de porter son enfant. Ce sera le second miracle dans la vie de Sandra et Tanguy, son mari: trois ans plus tôt, Jade, leur fille aînée, naissait aussi grâce à une mère

porteuse. La grossesse, les deux femmes vont la vivre ensemble, mois après mois. Mais le jour de l'accouchement, c'est Sandra qui reçoit Luna sur sa poitrine, après avoir coupé le cordon. Pour elles, commence une grande histoire d'amour. Pour Nathalie, c'est l'heure de la séparation. Mais les liens entre les deux familles restent indestructibles. Nathalie est le second prénom de Luna.

# IL Y A QUELQUE TEMPS, NATHALIE A PROPOSÉ DE PRENDRE LUNA POUR UN WEEK-END. SANDRA N'Y TENAIT PAS. ELLE EST COMME UNE LOUVE AVEC SES FILLES

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE À BRUXELLES **MARIANA GRÉPINET**

**E**n regardant Luna aux côtés de sa mère, le doute n'est pas permis. Les mêmes cheveux blonds, les mêmes yeux bleus, les mêmes traits fins, la même bouche bien dessinée... Une mère et une fille comme les autres. Seule différence : Luna n'a pas passé neuf mois dans le ventre de Sandra. « Maman avait des problèmes, elle ne pouvait pas me garder... On a dû trouver quelqu'un pour me porter. Et on a trouvé ma Nanou. Si elle n'avait pas été là, je ne serais pas là », résume Luna, 8 ans et demi. « Nanou », sur les genoux de laquelle elle est justement assise, c'est Nathalie, une amie, témoin des combats de Sandra pour avoir un enfant.

Sandra est institutrice en maternelle, mariée à Tanguy, gendarme. Elle travaille au milieu d'enfants, veut une famille, mais, à cause d'une infection et de l'opération qui a dû suivre, elle n'a plus de trompes utérines, cet écrin à l'intérieur duquel l'ovule est fécondé par le spermatozoïde. Pendant dix ans, elle a enchaîné plus de quinze procédures de procréation médicalement assistée puis entamé des démarches d'adoption. En vain. Ne pas avoir d'enfants était, pour ce couple, une tragédie.

En 2005, Corinne, une des meilleures amies de Sandra, lui propose de porter leur enfant. Jade naît en juin 2006. Sandra et Tanguy rêvent d'un deuxième enfant. « On avait déjà eu une chance inouïe avec Corinne. Deux chances inouïes, personne ne l'avait envisagée », rappelle Tanguy. Et pourtant... Au baptême de Jade, au printemps 2008, Nathalie, qui a déjà deux garçons, William et Newton, propose à Sandra de porter son deuxième bébé. « Sur une carte, j'ai écrit que puisque Jade était si gâtée, nous lui avions trouvé un cadeau exceptionnel : un petit frère ou une petite sœur », raconte Nathalie.

Ce geste d'une générosité immense est légal, parce qu'en Belgique, la gestation pour autrui (GPA) est autorisée. Première étape : la fécondation in vitro, avec les gamètes de Tanguy et Sandra. Deuxième étape : l'implantation de

l'embryon dans l'utérus de Nathalie. « Sandra et moi avons vécu la grossesse comme deux pères », résume Tanguy.

Paris Match avait suivi cette grossesse hors norme, depuis le « transfert », lorsque Nathalie s'angoissait pour un éternuement, à l'idée d'expulser le précieux embryon, jusqu'au terme de la grossesse, quand, avec ses 14 kilos de plus, elle pouffait : « Je suis énorme ! » Enfin, nous avons partagé son émotion un certain 29 juin 2009, quelques heures après l'accouchement...

En ce froid dimanche de mars, nous retrouvons les deux familles à Schepdaal, dans la grande banlieue de Bruxelles. Pionniers en ce domaine, des médecins britanniques ont suivi des cohortes de gestatrices pendant plusieurs années. Leurs études ont montré qu'aucune d'entre elles n'avait souffert de dépression postnatale. Nathalie confirme, même si, se souvient-elle, dans les semaines qui ont suivi la naissance elle avait « souvent envie de débarquer chez Sandra et Tanguy, de rester deux secondes et de repartir. Juste pour voir Luna ». Mais elle s'est retenue, nous dit-elle. Comment faire le tri entre les sentiments et ce qui relève de l'équilibre hormonal ? « J'ai pleuré plusieurs fois, je me sentais un peu larguée », admet-elle encore. Son compagnon à l'époque, Christophe, architecte, l'a soutenue. Il lui explique : « Pendant neuf mois, tu as été le centre d'attention de tout le monde. Et là, en quelques jours, tout est terminé. » Nathalie n'est plus enceinte mais elle n'est pas non plus maman. Elle retrouve la ligne très vite, plus vite que pour ses deux précédentes grossesses. « Je ne voulais pas conserver les kilos sans avoir le bébé qui va avec », explique-t-elle. Puis la situation s'est apaisée. Ses visites à Luna, fréquentes les premiers mois, s'espacent. « On a repris notre quotidien, chacun s'est fait de nouveaux amis », poursuit Nathalie. Elle s'est reconvertie et enseigne désormais le néerlandais dans un centre de formation en alternance. La vie a repris son cours, comme avant, ou presque. Quand on lui demande la nature de ses liens

avec la fillette, Nathalie répond qu'elle la considère « comme une filleule ». Elle se voit un peu comme une nourrice qui l'aurait gardée lorsqu'elle était petite... « Une nounou prénatale, en somme. »

Nathalie aime passer du temps seule avec Luna. Elle l'emmène au cinéma et faire du shopping. « Comme je ne la vois pas souvent, je compense avec les cadeaux », plaisante-t-elle en faisant défiler les pages de l'album qu'elle prépare pour la petite fille et compte lui offrir pour ses 18 ans. Elle y a collé son faire-part de naissance. On y voit Luna grandir : elle pose avec son doudou, devant sa première bougie, dans son bain, avec sa grande sœur, et dans les bras de sa Nanou... Il y a quelque temps, Nathalie a proposé de prendre Luna pour un week-end. Mais elle n'a pas insisté lorsqu'elle a compris que Sandra, pour l'instant, n'y tenait pas. « Elle est comme une louve avec ses filles », glisse-t-elle en souriant.

« C'est vrai, j'ai un peu surcuvé », admet Sandra, en faisant surtout référence à sa fille aînée, Jade, avec laquelle elle était « fusionnelle ». Elle sait que sans Nathalie – et sans Corinne qui a porté Jade –, sa vie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. On sent toujours, chez elle, une forme de fragilité. Comme si elle n'était pas encore complètement remise de ne pas avoir pu porter ses enfants. « Quand on m'annonce une grossesse, je me dis encore : "Pourquoi pas moi ?" » reconnaît-elle d'une voix douce. Ses filles savent que le sujet est sensible. Avant notre rencontre, Luna l'a exhortée : « Maman, tu ne pleures pas, d'accord ? »

Entre eux, il n'a jamais été question d'argent. Le présent de Nathalie n'a pas de prix. Les parents biologiques ont assumé tous les frais, des soins de santé non remboursés aux vêtements de grossesse en passant par tout ce qui pouvait lui rendre la vie plus douce. Ils ont aussi aidé Nathalie à se remettre en forme, en lui offrant un séjour en thalasso après la naissance. « Quelle chance j'ai eue ! Je l'adore pour ce qu'elle a fait », répète Sandra. Nathalie a beaucoup réfléchi à ses motivations. Avant, pendant et après la





Les deux joueuses de billard sont les filles de Sandra et Tanguy (au centre). À leurs côtés, Nathalie, son mari Christophe et leur fils Newton.

grossesse. Elle attribue son geste à une part d'altruisme, bien sûr, et à l'affection pour son amie. Mais aussi à autre chose. Elle, si drôle, si extravertie, se livre : « Malgré tout ce que je dégage, je suis tout sauf confiante en moi... J'ai toujours eu besoin de reconnaissance. » Autant d'explications indissociables. « Tu le fais parce que tu m'aimes ? » lui demande Sandra lors des premiers rendez-vous avec l'équipe médicale. « Oui, mais pas que... Je le fais aussi pour moi », répond Nathalie. « Avec le recul, je trouve que c'est mieux ainsi », nous confie-t-elle. Oui, elle est fière de ce qu'elle a fait, mais il faut insister pour qu'elle ose prononcer le mot. « Je n'étais pas pour ce projet mais il lui tenait à cœur, elle en avait besoin pour donner un sens à sa vie », ajoute Christophe, son mari. Sans son soutien, Nathalie ne se serait pas lancée dans l'aventure. Ils l'ont vécue ensemble, elle a renforcé leur couple. Depuis, ils se sont fait tatouer sur l'avant-bras « Come what may » (« Quoi qu'il advienne »)... « Le geste exceptionnel de Nathalie ne doit être ni minimisé ni, au contraire, "mythifié", explique la psychanalyste Geneviève Delaisi de Parseval, spécialiste de bioéthique. La mère porteuse porte pendant neuf mois un fœtus qui n'est pas le sien, en accouche et le rend à ses parents. Si elle est mère, c'est de ses propres enfants. »

Pour Luna, comme pour Jade, tout a toujours été clair. « Même si ce n'est pas

elle qui m'a portée, je sais que c'est elle ma maman », nous lance la cadette, brava, depuis les bras de Sandra dans lesquels elle s'est glissée. A ceux qui pourraient s'inquiéter pour l'équilibre mental de ses enfants nés par GPA, Geneviève Delaisi de Parseval rappelle que les gamètes de la gestatrice ne sont pas à l'origine de l'embryon. Cela facilite la compréhension et l'acceptation de la situation. Y compris au sein de chaque famille. Nathalie a adapté son discours à l'âge de ses enfants. Et William, son aîné, s'est même fait porte-parole de la cause en décidant, dans son lycée, de consacrer un exposé à la GPA.

## Légale à Londres depuis 1985, la GPA reste interdite en France

Il y a quelques années, après la naissance de Luna, Nathalie s'est adressée à un responsable politique. Elle trouve que la loi n'encadre pas suffisamment la GPA. « C'est un compromis à la belge, râle-t-elle. D'un côté, ça va ; de l'autre, c'est du grand n'importe quoi. » Car, dans les faits, la GPA est plus tolérée qu'encadrée.

Pour que Sandra puisse devenir légalement la mère de Luna, Nathalie a dû abandonner ses droits, passer au commissariat puis chez le notaire. Un parcours compliqué et un casse-tête juridique. Qui

laissait de nombreuses zones grises. « Que se serait-il passé si Sandra et Tanguy étaient décédés pendant la grossesse ou si, moi, j'étais morte juste après la naissance, alors que nos démarches n'étaient pas achevées ? » s'est-elle demandé. Avec les parents de Luna, elle avait rédigé une sorte de contrat pour récapituler les engagements de chacun et envisager le pire. Un document sans aucune valeur juridique qui leur a permis de se rassurer, un peu. Une proposition de loi, déposée à la Chambre des représentants, envisage la possibilité pour la mère porteuse de se rétracter pendant les trois mois suivant l'accouchement. Et, donc, de garder un enfant qui ne serait pas le sien. « Même trois heures, ça ne doit pas être possible ! » se scandalise Nathalie, qui aimerait participer à la rédaction d'un nouveau projet. « La personne fragile, ce n'est pas la mère porteuse, c'est la mère biologique », constate-t-elle. Un sondage BVA, réalisé fin février pour « L'Obs », montre que 55 % des Français se déclarent désormais favorables à la GPA. Ils étaient seulement 39 % il y a cinq ans. Une petite révolution alors que la GPA est interdite dans l'Hexagone. D'ici cinq à dix ans, nous passerons ce cap, prédit Geneviève Delaisi de Parseval, qui rappelle : « Nous sommes à deux heures et demie de Londres et, là-bas, elle est légale depuis 1985. » « Les hôpitaux, la science et les mentalités évoluent plus vite que la loi », conclut Tanguy, à jamais reconnaissant du don de Nathalie. ■

[@MarianaGrepinet](#)